Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté Les Moulins située au 710, boulevard des Seigneurs à Terrebonne, le 27 avril 2020 à 16 h 00, et ce, à huis clos comme l'autorise l'arrêté ministériel 2020-029 du 26 avril 2020 en lien avec la pandémie de la COVID-19. À noter, la tenue de ladite séance par conférence téléphonique dûment permise par l'arrêté ministériel susmentionné. Sous la présidence de monsieur Guillaume Tremblay, préfet :

Sont présents : Messieurs Marc-André Plante, Réal Leclerc, Serge Gagnon, Simon Paquin, Gabriel Michaud, Bertrand Lefebvre, Don Monahan, Roger Côté et mesdames Brigitte Villeneuve, Nathalie Bellavance, Nathalie Ricard et Anny Mailloux.

Sont également présents monsieur Claude Robichaud, directeur général et secrétaire-trésorier, madame Martine Baribeau, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe et directrice du service du greffe et monsieur Pierre Daviault, directeur du service de développement économique et touristique.

La présente séance du conseil a été dûment convoquée et signifiée tel que requis par le *Code municipal du Québec*, à tous les membres du conseil de la MRC Les Moulins.

12 549-04-20 Ouverture de la séance

Il est proposé par monsieur Marc-André Plante, appuyé par monsieur Réal Leclerc et résolu unanimement:

QUE la séance soit et est ouverte.

ADOPTÉE

12 550-04-20 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Simon Paquin, appuyé par madame Brigitte Villeneuve et résolu unanimement:

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que proposé avec l'ajout du point 5.1, conformément à l'article 148.1 du *Code municipal du Québec*, les membres du conseil étant tous présents :

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Autorisation de signature des contrats de prêt dans le cadre du Programme Fonds d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises et autorisation de débourser
- 4. Approbation de la mise à jour du formulaire de demande de prêt dans le cadre du Programme Fonds d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises
- 5. Nomination d'un observateur (trice) au comité d'analyse et d'évaluation en lien avec la mise en place du Programme Fonds d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises
- 5.1 Mandat pour l'analyse des dossiers dans le cadre du Programme Fonds d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises
- 6. Clôture de la séance

ADOPTÉE

12 551-04-20

Autorisation de signature des contrats de prêt dans le cadre du Programme Fonds d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises et autorisation de débourser

CONSIDÉRANT QUE par la résolution numéro 12 540-04-20, le conseil de la MRC Les Moulins a mis en place le Programme Fonds d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises;

CONSIDÉRANT QUE par la résolution numéro 12 541-04-20, le conseil de la MRC Les Moulins a autorisé la signature d'une convention entre le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) et la MRC Les Moulins dans le cadre du Programme Fonds d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises;

CONSIDÉRANT QUE par la résolution numéro 12 540-04-20, le conseil de la MRC Les Moulins a nommé les membres du comité d'analyse et d'évaluation des demandes dans le cadre du Programme Fonds d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du Programme Fonds d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises, le comité susmentionné recommande, par l'extrait numéro PAU-20-04-01 du compte rendu de sa rencontre du 27 avril 2020, l'octroi d'un prêt de 50 000,00\$ à l'égard d'une entreprise œuvrant dans la fabrication d'éléments décoratifs;

Il est proposé par monsieur Marc-André Plante, appuyé par monsieur Gabriel Michaud et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le conseil de la MRC Les Moulins autorise un prêt de 50 000,00\$ recommandé par l'extrait numéro PAU-20-04-01 du compte rendu de la rencontre du 27 avril 2020 du comité d'analyse et d'évaluation des demandes dans le cadre du Programme Fonds d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises, et ce, à l'égard d'une entreprise œuvrant dans la fabrication d'éléments décoratifs.

QUE le conseil de la MRC Les Moulins autorise le directeur général et secrétairetrésorier à signer, pour et au nom de la MRC Les Moulins, le contrat de prêt susmentionné de 50 000,00\$, dans le cadre du Programme Fonds d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises.

QUE le conseil de la MRC Les Moulins autorise le déboursement dudit prêt de 50 000,00\$ lorsque le contrat de prêt susmentionné aura été signé et que toutes les conditions prévues auront été remplies.

QUE le montant de 50 000,00\$ soit prélevé à partir des Fonds d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises et que le certificat de disponibilité de crédit numéro 2020-58 à cet effet, soit émis par le directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

12 552-04-20

Approbation de la mise à jour du formulaire de demande de prêt dans le cadre du Programme Fonds d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises

CONSIDÉRANT QUE par la résolution numéro 12 540-04-20, le conseil de la MRC Les Moulins a approuvé le formulaire de demande de prêt dans le cadre du Programme Fonds d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises;

de prêt dans le cadre du Programme Fonds d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises;

Il est proposé par monsieur Serge Gagnon, appuyé par monsieur Bertrand Lefebvre et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE la mise à jour du formulaire de demande de prêt dans le cadre du Programme Fonds d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises, joint en annexe à la présente résolution, soit trouvée conforme et en conséquence approuvée telle que proposée.

QUE la résolution numéro 12 540-04-20 soit amendée en conséquence.

ADOPTÉE

12 553-04-20

Nomination d'un observateur (trice) au comité d'analyse et d'évaluation en lien avec la mise en place du Programme Fonds d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises

CONSIDÉRANT QUE par la résolution numéro 12 540-04-20, le conseil de la MRC Les Moulins a nommé les membres du comité d'analyse et d'évaluation en lien avec la mise en place du Programme Fonds d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer un (1) observateur (trice) ;

Il est proposé par madame Anny Mailloux, appuyée par monsieur Roger Côté et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE madame Isabelle Gélinas soit et est nommée observatrice au comité d'analyse et d'évaluation en lien avec la mise en place du Programme Fonds d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises.

ADOPTÉE

12 554-04-20

Mandat pour l'analyse des dossiers dans le cadre du Programme Fonds d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises

CONSIDÉRANT QUE par la résolution numéro 12 540-04-20 le conseil a accepté la mise en place du Programme Fonds d'aide d'urgence aux petites et moyennes ;

CONSIDÉRANT QUE par la résolution numéro 12 541-04-20 le conseil de la MRC Les Moulins a autorisé la signature de la convention entre le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) et la MRC Les Moulins pour le Programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises ;

CONSIDÉRANT les besoins de la MRC Les Moulins, il y a lieu d'accorder un mandat pour l'analyse des dossiers de prêts dans le cadre du Programme Fonds d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises;

CONSIDÉRANT l'offre de service de monsieur Bernard Dostie datée du 27 avril 2020, au montant variant entre 300 \$ et 400 \$ par dossier selon la nature de l'analyse;

Il est proposé par monsieur Marc-André Plante, appuyé par monsieur Don Monahan et résolu unanimement:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le conseil de la MRC Les Moulins accepte l'offre de service datée 27 avril 2020 de monsieur Bernard Dostie, pour l'analyse des dossiers de prêts dans le cadre du Programme Fonds d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises, pour un montant variant entre 300,00\$ et 400,00\$ par dossier selon la nature de l'analyse, et ce pour un montant ne dépassant pas 6 000,00\$, excluant les taxes.

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à signer, pour et au nom de la MRC Les Moulins, tout document requis pour donner effet à la présente résolution.

QUE le certificat de disponibilité de crédit n° 2020-59 émis par le directeur général et secrétaire-trésorier pour un montant ne dépassant pas 6 000,00\$, excluant les taxes, poste budgétaire 2620-419 « Honoraires professionnels », soit et est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

12 555-04-20 Clôture de la séance

Il est proposé par madame Brigitte Villeneuve, appuyée par madame Nathalie Bellavance et résolu unanimement:

QUE la séance soit et est levée.

ADOPTÉE

Guillaume Tremblay, préfet Martine Baribeau, avocate Directrice générale adjointe, secrétairetrésorière adjointe et directrice du service

du greffe